

FICHE INSCRIPTION

MINI-SÉJOUR À EUP
PASSERELLE CM2

CENTRE
ANIMATION
JEUNESSE
SEILH

DU LUNDI 6 JUILLET AU MERCREDI 8 JUILLET 2026

LE JEUNE

Nom / Prénom :

Sexe:

Fille

Garçon

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Port de lunettes de vue : oui non

RESPONSABLE LÉGAL(E) DU JEUNE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

:

Portable :

@ Mail :

N° de sécurité sociale :

Autorisation de photographies et de vidéos de votre enfant : OUI NON

Je soussigné(e),, représentant légal de l'enfant

..... déclare l'inscrire au séjour à Eup du lundi 6 au mercredi 8 juillet 2026, organisé par le Centre Animation Jeunesse de Seilh et l'autorise à participer à toutes les activités prévues au séjour. J'autorise, en cas de besoin, un membre de l'équipe d'animation, à administrer à mon enfant les traitements médicaux nécessaires et à véhiculer mon enfant. En cas de maladie, les frais nécessités par le traitement de l'enfant seront à la charge de la famille.

Fait à, le

Signature précédée de la mention
"lu et approuvé"

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS

Nom / Prénom :

Lien de parenté :

Portable :

RÈGLEMENT SÉJOUR

MINI-SÉJOUR À EUP
PASSERELLE CM2

CENTRE
ANIMATION
JEUNESSE
SEILH

DU LUNDI 6 JUILLET AU MERCREDI 8 JUILLET 2026

Toute inscription à l'un des séjours du CAJ implique l'acceptation de ce règlement intérieur.

INSCRIPTIONS

L'inscription dans un séjour est soumise à l'adhésion au Centre Animation Jeunesse et au paiement celle-ci. L'adhésion n'est pas incluse dans le prix des séjours. Son montant est de 20 € pour les seilhois et de 22 € pour les extérieurs par jeune pour l'année scolaire en cours. Elle n'est pas remboursable. Toute inscription ne pourra être valable que si elle comporte :

- La fiche d'inscription au séjour
- Le dossier d'inscription au CAJ du jeune complet
- Un acompte de 110€ (chèque libellé au nom de LECS)

En cas d'inscription tardive (moins de 15 jours avant le départ), vous devrez nous adresser la totalité du prix du séjour. Le départ ne pourra s'effectuer qu'après le versement de l'intégralité des sommes dues, mais il ne sera encaissé qu'après le séjour.

TARIFS

Nos tarifs sont calculés au plus juste et sont "tout compris", à l'exception de l'argent de poche et, le cas échéant, des frais médicaux sur place.

Le prix comprend: l'hébergement en pension complète, les transports sur place, les activités, l'encadrement pédagogique, la couverture d'une assurance responsabilité civile ainsi que tout le matériel nécessaire pour les visites/activités.

Une tarification modulée est mise en place pour les seilhois selon votre quotient familial. Il faudra pour cela nous fournir un justificatif de la CAF pour bénéficier du tarif modulé.

Prix du séjour : 220 euros.

FINANCEMENT

Le Centre Animation Jeunesse accepte les bons loisirs vacances de la CAF, les chèques vacances ainsi que les CESU. Si votre enfant a participé à un chantier jeunes pendant les vacances scolaire, vous avez également la possibilité d'utiliser la bourse loisirs sur un séjour.

Nous pouvons étudier avec vous toute possibilité de règlement échelonné, dès l'inscription. Dès la fin du séjour, nous pouvons également vous délivrer une attestation qui vous permettra de solliciter la participation de votre C.S.E., municipalité, service social ou autres.

ORGANISATION

Nous mettons en oeuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de dates ou de programme dues à des cas de force majeure.

ANNULATION

Pour toute annulation survenue moins de 15 jours avant le départ, sans justificatif médical, une retenue forfaitaire sera appliquée : 50% du coût du séjour.

En cas de retour prématuré pour convenance personnelle ou raison comportementale, tous les frais seront à la charge de la famille, sans droit de remboursement du prix du séjour. Le Centre Animation Jeunesse se réserve le droit, si nécessaire, de modifier ou d'annuler un séjour. A défaut de trouver un séjour de substitution, nous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

LES ACTIVITÉS

Éducatives, sportives ou culturelle, elles correspondent à l'évolution des loisirs et contribuent au développement personnel de l'enfant, elles ne sont pas une fin en soi. Elles ne seront pratiquées qu'à titre d'initiation ou de découverte. Toute modification du programme d'activités liée à la motivation ou au bon vouloir du participant ainsi qu'aux conditions météorologiques ne saurait être imputée au CAJ.

TRANSPORTS

Le prix des séjours inclut le transport au départ de Seilh. Sauf mention spéciale, les transports s'effectuent en car, minibus ou en train. Le prix du transport ne sera pas remboursé lorsque l'enfant est déposé et / ou recherché sur le lieu du séjour.

ASSURANCES

L'assurance MAIF est comprise dans le prix du séjour, elle couvre l'ensemble des activités et transports organisés par le CAJ. Les jeunes bénéficient de toutes les garanties à l'exception des risques de vandalisme et de vol : par conséquent, ne confiez pas d'objets de valeur à votre enfant. Le CAJ ne sera pas responsable en cas de perte ou de vol survenu durant le transport ou le séjour sauf si les objets concernés ont été confiés à la garde du directeur du séjour.

SOINS MÉDICAUX

Les frais liés aux soins médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...) seront avancés par l'organisateur du séjour puis refacturés aux familles. Suite au paiement, qui devra être effectué (par chèque ou en espèce) au plus tard lors du retour de l'enfant, elles recevront les feuilles de soins pour percevoir le remboursement Sécurité Sociale et mutuelle.

UTILISATION DE L'IMAGE

Le CAJ se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal. Il vous suffit de nous en informer par courrier dans le délai d'un mois à l'issue du séjour.

PIÈCES À FOURNIR

MINI-SÉJOUR À EUP
PASSERELLE CM2

CENTRE
ANIMATION
JEUNESSE
SEILH

DU LUNDI 6 JUILLET AU MERCREDI 8 JUILLET 2026

PIÈCES À FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription au CAJ à jour, c'est-à-dire copie des vaccins, attestation de responsabilité civile et une photo
- Fiche d'inscription remplie en totalité (page 1)
- Un chèque d'acompte de 110 € à l'ordre de LECGS

Pour les activités du programme séjour :

- Attestation du médecin pour la pratique d'activité physique obligatoire
- Attestation aquatique obligatoire pour l'activité rafting CANYON). 25 mètres nage libre + passage sous l'eau d'un obstacle (obtention gratuite sur demande à la piscine municipale, ou via les cours piscines à l'école)
(Si votre enfant ne sait pas nager, faites-nous le savoir le plus rapidement afin de s'organiser différemment)

Le cas échéant :

Ordonnance médicale
PAI
Carte CAF Loisirs

En cas d'absence de ces documents, l'annulation ou le non-départ de votre enfant pour ce séjour pourra être envisagé.

Liste	Quantité
<u>VÊTEMENTS</u>	
Tee-shirts	4
Pull ou sweat ou polaire	1
Sous-vêtements (culotte, slip,..)	4
Pantalons, jean ou jogging	1
Tenue sportive	1
Shorts	3
Chaussettes	4
Pyjama	1
Maillot de bain	1
Produit anti-moustique	Si besoin
Chapeau / casquette	1
Lunette de soleil	1
Crème solaire et lait après solaire	1

Liste	Quantité
<u>CHAUSSURES</u>	
Basket ou tennis	1
Chaussure d'eau	1
Tongs ou sandales	1
Chaussons	1
<u>TOILETTE</u>	
Gant + serviette de toilette	1
Trousse de toilette : 1 brosse à dents, 1 dentifrice, 1 gel douche, 1 shampoing, 1 peigne ou 1 brosse	1
Paquet de mouchoirs en papier	1
<u>DIVERS</u>	
Kway ou manteau de pluie	1
Sac à dos	1
Sac de linge sale	1
Serviette de table	1
livres, jeux, téléphone portable, etc.	Si besoin
Serviette de piscine/plage	1
Gourde	1



Prévoir le pique-nique par vos soins pour le premier jour